

Marmande

T E R R E D E G A R O N N E

DEMANDE DE LOCATION DE SALLE MUNICIPALE

À transmettre par mail adressé à monsieur le Maire : mairie@mairie-marmande.fr (copie à transmettre à mmeziane@mairie-marmande.fr),
ou par courrier ; Mairie de Marmande, Place Clemenceau - 47200 Marmande.

INFORMATION LOCATION

Salle	
Nom(s) & prénom(s) du ou des demandeurs	
Sinon Organisme (association, établissement public, entreprise...), nom et prénom, qualité du signataire	
Adresse Postale	
Mail	
Téléphone	
Type de manifestation (anniversaire, mariage, réunion ...)	
Date(s) et Horaires(s)	
Nombre de personnes maximum	
Préciser si la manifestation est à but lucratif ou non	

CAPACITÉ DES SALLES

Salles des fêtes	Salles de réunion [Square de Verdun]
Maison de quartier de Beyssac - 150 personnes Maison de quartier de Magdeleine : 100 personnes Maison de quartier de Coussan : 50 personnes	Salle Damouran - 50 personnes assises Salle Léo Sourisse - 20 personnes assises Salle Combefils - 20 personnes